



Procès Verbal de l'Assemblée Générale **tenue le jeudi 23 avril 2015 à 15h00** **Salle informatique de Villefranche**

➤ **Membres actifs et honoraires (par ordre alphabétique)**

Etaient présents :

Colette BARANTIN, membre actif - Bernard BECHEREAU, membre honoraire - Jean-Baptiste BOURGES, trésorier-Adjoint – Danièle BRIFFAULT, membre actif – Jean CHARBONNET, membre actif – Eliane CHARBUY, membre actif - Patrick COURT, Président – Yvette DARCHE, membre actif – Josette DESPONS, membre actif - Nicole FURLAN, Trésorière – Chantal GAULARD, membre actif - Jean-Pierre GERARDIN, membre honoraire – Roland GILLOT, membre actif – Gudrun LADOIRE, membre actif – Jean MARCHAND, membre actif - Monique MOISSETTE, Vice-Présidente – Jean-Claude MOULIN, membre actif – Danièle MUGUET, membre du bureau – Marie-Thérèse PELLETIER, membre actif - Maurice PELLOUS, membre actif – Bernard REUILLE, membre actif - Christian RICHARD, Secrétaire adjoint - Christiane ROBERT, secrétaire – Monique TERRIER, membre actif - Guy TISON, membre du bureau – Eliane TISON, membre actif, Bernadette THOMAS, membre actif

Absents excusés :

– Alain BEAUFILS, membre actif - René DUPUIS, membre actif - Renée FOURGEUX, membre actif - Gérard GAUCHER, membre actif - Geneviève GIROIRE, membre actif — Annick GONSARD, membre actif - Serge LORES, membre actif - Gérard LOISON, membre actif – Jean-Pierre MORTIER, membre actif – Alain SABARD, membre actif

➤ **Invités**

Michel COURTOIS, Président de la CCOP – Michel BEULLARD, maire de Villefranche-Saint-Phal – Jacqueline LEFEBVRE, Journaliste

Ordre du jour:

- Rapport moral du Président
- Rapport financier de Madame la Trésorière
- Rapport de Monsieur le vérificateur aux comptes
- Questions, réponses, débat
- Vote pour l'élection de membres du bureau
- Vote pour la désignation d'un vérificateur aux comptes

Comptage des membres présents

Le comptage des membres présents est effectué par Mme ROBERT, secrétaire

Le nombre des membres présents, à jour de leur cotisation ou dispensés, s'élève à 27.

Le nombre de membres présents, adhérents depuis plus de trois mois s'élève à 27.

Le nombre de membres honoraires sans droit de vote s'élève à 2

Le nombre d'adhérents pouvant participer aux différents votes est donc de 25.

Le Président ouvre la séance à 15h10 et souhaite la bienvenue aux participants de la 4^{ème} assemblée générale de CliC et invite à passer au premier point à l'ordre du jour :

1- Rapport moral du Président

Le Président, dans un propos liminaire, précise que le rapport moral est, à partir de cette année, présenté en année calendaire. Cela signifie que la présentation va concerner l'année 2014 dans son intégralité. Cela permettra une meilleure lisibilité des éléments financiers et statistiques.

D'autre part, l'année prochaine, la date de l'assemblée générale sera avancée au mois de mars afin d'éviter les périodes de vacances et de ponts.

Les actions de CLIC sur l'année écoulée

- Les réunions de bureau

En 2014, le bureau de CliC s'est réuni 5 fois. Le bureau est saisi par le président, qui fixe son ordre du jour, de toutes les questions importantes de la vie de l'association. Un compte-rendu est établi à l'issue de chaque séance par madame la secrétaire.

- ✓ Réunion du 10 février 2014.
- ✓ Réunion du 22 mai 2014
- ✓ Réunion du 19 juin 2014
- ✓ Réunion du 18 septembre 2014.
- ✓ Réunion du 15 décembre 2014

- **Les investissements réalisés**

- ✓ Achat et mise en place d'un serveur NAS (serveur de fichiers, Serveur Web)
- ✓ Achat d'un ordinateur/tablette sous windows 8,1
- ✓ Achat d'une caméra de surveillance
- ✓ Achat d'un scanner de diapositives (remplacement de celui tombé en panne et irréparable)
- ✓ Achat de logiciels (Windows – Office 2013 – 4ème dimension)
- ✓ Achat d'un routeur pour accélérer les liaisons internet

- **Les réalisations 2014**

- ✓ Création d'un site Web indépendant
- ✓ Migration des ordinateurs sur le système d'exploitation Windows 8
- ✓ Mise en place du serveur de mail et attribution d'adresse email à chaque adhérent
- ✓ Mise en place d'un routeur
- ✓ Mise en place d'un nouveau créneau horaire le soir de 18h00 à 20h00
- ✓ Organisation de deux séances « découverte » sur la photo et la vidéo

- **Les cotisations**

- ✓ Montant inchangé en 2014 soit 60 € par an. Pour les nouveaux adhérents, 5 € par mois restant dans l'année calendaire.

- **Les rapports avec les médias**

- ✓ Un 1er article concernant CliC a été publié dans l'Yonne Républicaine le 16/04/2014
- ✓ Un 2ème article a également été publié par l'YR à l'occasion de notre galette des rois.
- ✓ Mme LEFEBVRE est notre nouvelle correspondante pour le quotidien l'Yonne Républicaine.

- **Les rapports avec les communes et communauté de communes**

CliC a continué à entretenir d'excellents rapports avec la nouvelle municipalité de Villefranche et la CCOP. Cette dernière a désigné, conformément à nos statuts, son représentant au sein de notre bureau. Il s'agit de Monsieur Jean-Pierre GERARDIN, conseiller communautaire et maire-Adjoint de Charny.

Au cours de l'année 2014, une réunion a été organisée à l'espace informatique, à laquelle ont participé M. Michel COURTOIS, Président de la CCOP, M. Michel BEULLARD, Maire de Villefranche-Saint-Phal et Monsieur Serge LALES, maire de Prunoy. Au cours de cette réunion CLIC a sollicité le transfert de propriété des ordinateurs portables de la CCOP vers CLIC pour permettre l'installation des logiciels donnés par Microsoft. Un accord a été acté qui a été suivi d'une décision favorable de la CCOP.

Au niveau des subventions accordées, celles-ci deviennent, à partir de 2014, du ressort de la CCOP. Il semble qu'à la suite d'une confusion rien n'a été octroyé à CLIC. Seule la

Municipalité de Villefranche-Saint-Phal lui a accordé 100€. Des recherches vont être faites pour savoir ce qui s'est passé. Idem à Prunoy où le conseil municipal a voté l'octroi d'une subvention de 100€ qui n'ont jamais été versés.

L'activité de partage de connaissances

4 séances de formation hebdomadaires ou mensuelles ont été organisées:

- ✓ **le lundi (15h00-17h00 horaire d'hiver) ou (16h00-18h00 horaire d'été)**
 - Animateur : Patrick COURT
 - Public concerné : adhérents maîtrisant le clavier/souris et les bases de Windows 7

- ✓ **Le jeudi de 14h30 à 16h30**
 - Animateur : Patrick COURT
 - Public concerné : faux débutants

- ✓ **Le jeudi de 10h00 à 12h00**
 - Animateur : Monique MOISSETTE
 - Public concerné : débutants

- ✓ **Le jeudi de 18h00 à 20h00**
 - Animateur : Monique MOISSETTE
 - Public concerné : débutants

2 séances mensuelles de convivialité:

- ✓ **le premier samedi du mois de 10h00 à 12h00**

Animateur : Patrick COURT
Public concerné : tous les membres
Activité : installation de matériels ou logiciels, mises à niveau, paramétrages personnels, conseils, dépannages etc Spécificités de Windows 8 et 8,1

- ✓ **Le dernier vendredi du mois de 14h30 à 16h30**

Animateurs : Nicole FURLAN, Jean-Baptiste BOURGES
Activité : réunion de convivialité et de partage d'expérience

L'activité 2014-2015 mesurée



L'activité 2014-2015 mesurée **248 heures de cours** **2118 heures de formation dispensées**

Période du 1^{er} Avril 2014 au 31 Mars 2015

	Lundi	Jeudi Matin + soir	Jeudi Après- midi	Vendredi après- midi	Samedi matin
Nombre de séances	38	46	32	5	3
Nombre de participants	454	288	286	19	12
Participation moyenne	11,9	6,26	8,93	3,8	4
Nombre d'heures totales	908	576	572	38	24

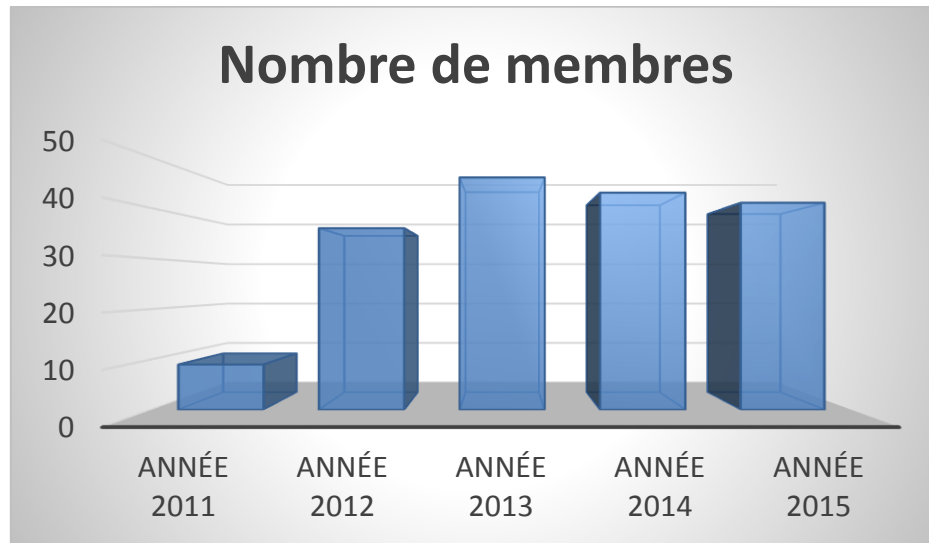
L'activité présentée est celle de la période allant du 1^{er} avril 2014 au 31 Mars 2015. Elle est strictement conforme aux fiches de présence mises en service en mars 2014.

Les manifestations festives

- ✓ CliC a organisé en janvier 2014 une rencontre festive autour d'un pot et d'une galette des rois. Plus d'une quarantaine d'adhérents et leur famille ont répondu présents.
- ✓ CliC a participé, au mois d'août 2014, au vide-grenier de Charny. Il a ainsi été récolté plus de 230 euros en vendant les divers articles donnés par ses membres. Le président regrette cependant que peu d'adhérents se soient impliqués dans l'organisation du stand.
- ✓ CliC a également participé, au mois de décembre 2014, au marché de Noël de Villefranche-Saint-Phal. Même si le résultat financier n'a pas été à la hauteur des espérances, la participation à cette manifestation aura eu l'avantage de faire connaître l'association.

Les membres de CliC

✓ Les effectifs



Les effectifs de CliC sont restés stables en 2014 (41 adhérents contre 42 en 2013). On peut noter, sur l'année 2014, un important turn-over des membres (environ 30%). Ceci correspond à des personnes qui ont adhéré à l'association dans le seul but d'avoir une formation et qui, une fois celle-ci réalisée, n'ont pas souhaité s'impliquer davantage.

✓ Les membres honoraires de CliC

Nommés conformément à ses statuts, CliC compte, au 16 avril 2012, 2 membres honoraires : Ils sont exonérés de cotisation. Ils participent aux réunions du bureau sans droit de vote.

- Jean-Pierre GERARDIN, représentant désigné par la CCOP
- Bernard BECHEREAU, ancien président de la 4C.

Le président remercie, au nom de tous, Pierre BERNIER, qui a décidé de quitter l'association, pour tout le travail accompli pendant ses quatre années passées avec nous.

Les projets de CliC pour 2015 :

- 1 - Maintenir les acquis
- 2 – Terminer le site web
- 3 – Préparer l'arrivée de Windows 10
- 4 – Mettre en place les ateliers photo et vidéo
- 5 – Mettre en place le groupe « Bases de données / Programmation
- 6 – rechercher un troisième animateur de séances

Le rapport moral du Président étant terminé, celui-ci donne la parole à Monique MOISSETTE.
 Monique MOISSETTE confirme les propos du Président sur l'intérêt d'aller de l'avant même si cela bouscule les habitudes.

Le rapport moral du Président est soumis au vote de l'assemblée générale :

Nombre de votants : 25 (Les membres honoraires n'ayant pas droit de vote selon les statuts de CliC

Pour adoption : 25

Contre adoption : 0

Abstentions : 0

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité

Le Président remercie l'assemblée de sa confiance et donne la parole à Madame la trésorière pour la présentation du rapport financier.

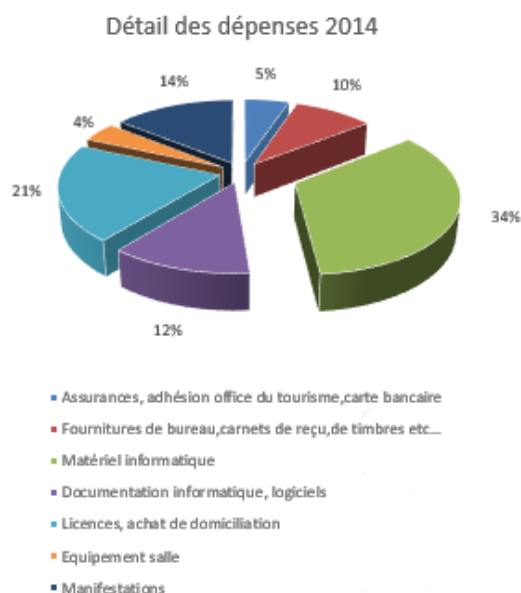
2 - Rapport financier de Madame la trésorière

Madame la trésorière présente le détail de sa gestion pour l'année 2014

Les tableaux et graphiques suivants rappellent les opérations réalisées :

Les dépenses

Assurances, adhésion office du tourisme, carte bancaire	154,43 €
Fournitures de bureau, carnets de reçus, de timbres etc...	276,47 €
Matériel informatique	1 012,17 €
Documentation informatique, logiciels	363,84 €
Licences, achat de domiciliation	612,88 €
Equipement salle	123,46 €
Manifestations	424,04 €
TOTAL DES DEPENSES	2 967,29 €



Les recettes

Cotisations	2 560,00 €
Dons - Subventions	479,49 €
Vide-grenier 2014 Charny	228,50 €
TOTAL DES RECETTES	3 267,99 €



L'équilibre des comptes sur l'exercice :

SOLDE EN BANQUE AU 31/12/2013	1 804,18 €
SOLDE EN BANQUE AU 31/12/2014	2 104,88 €
RESULTAT DE LA PERIODE-- EXCEDENT POSITIF	300,70 €



L'intervention de Madame la trésorière achevée, le rapport de Monsieur Gérard GAUCHER, vérificateur aux comptes élu lors de l'assemblée générale 2014, est présenté.

3 – Rapport de Monsieur Gérard GAUCHER, vérificateur aux comptes.

Monsieur Gérard GAUCHER a procédé à la vérification des comptes de l'association CliC pour la l'exercice 2014. Monsieur Gérard GAUCHER ne peut, en raison d'un empêchement, être parmi nous pour présenter son rapport auprès de l'assemblée. Il a demandé que soient lues ses conclusions. Voici sa déclaration :

*Bonjour à chacune et chacun des membres de CLIC.
Pour la troisième fois, j'ai eu le plaisir de vérifier le compte de la trésorerie du Club de loisir informatique de la Chanteraine.*

J'apprécie particulièrement le soin très méthodique et méticuleux dans chaque détail de la tenue des écritures par notre Trésorière, Madame Nicole FURLAN, et j'approuve dans sa totalité le bilan au résultat positif du compte pour l'exercice 2014.

Je vous remercie de votre attention.

Gérard GAUCHER

Les présentations des rapports de Mme la Trésorière et du vérificateur aux comptes étant terminés, l'approbation des comptes est soumise au vote de l'assemblée générale :

Nombre de votants : 25

Pour adoption : 25 Contre adoption : 0 Abstentions : 0

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

5 – Questions réponses débats

Madame Colette BARANTIN

- *1^{ère} question : Il est question de modifier les horaires de la séance du jeudi après-midi. Qu'en est-il ?*

Le président fait savoir qu'effectivement il est prévu de modifier les horaires de cette séance au retour des congés de printemps. Il est en effet nécessaire, pour la bonne marche de l'association, que le Président et la Vice-présidente puissent se rencontrer hebdomadairement. Ainsi le nouvel horaire, qui pourrait être 15h45-17h45, permettrait un quart d'heure de battement avant la séance du soir.

La décision sera prise après information et accord de la majorité des adhérents qui suivent la séance.

- *2^{ème} question : Sur l'organisation du vide-grenier que faut-il faire ?*

Le président précise que les adhérents peuvent s'impliquer de deux façons :

- En donnant des objets qui seront proposés à la vente afin de recueillir des fonds pour nos activités ou investissements. Sur ce domaine, le vide-grenier 2014 a assez bien fonctionné. Le stand était bien achalandé.
- En participant à l'organisation, au montage, au déballage, à la tenue et au remballage du stand. Le montage débutant vers 5 heures du matin, il n'y a pas eu beaucoup de volontaires hormis les membres du bureau. Dans la journée également, à certaines heures (déjeuner par exemple), la tenue du stand a été un peu juste du point de vue des effectifs.
-

Si l'on souhaite renouveler l'opération, il conviendra qu'un plus grand nombre d'adhérents s'engagent à participer.

Madame Monique TERRIER

Demande si la parité homme/femme est respectée au sein du bureau ?

Le président répond qu'actuellement sur les 10 membres qui composent le bureau il y a 5 femmes (Nicole FURLAN, Danièle MUGUET, Jacqueline MARTIN, Christiane ROBERT, Monique MOISSETTE)

5 hommes (Patrick COURT, Jean-Baptiste BOURGES, Guy TISON, Christian RICHARD, Bernard BECHEREAU)

La nomination du membre de la CCOP n'appartenant pas à CLIC.

La parité est donc respectée bien qu'aucune réglementation en la matière ne soit applicable aux associations sous la loi de 1901.

Monsieur Roland GILLOT

Sur le point du recrutement d'un animateur supplémentaire, Monsieur GILLOT signale que, sur la commune de Champignelles, il y a un commerçant informatique qui vend du matériel et propose des cours payants. Pourquoi ne pas le contacter ?

Le président fait savoir que la règle d'or de l'association est le bénévolat. Il n'est en aucune manière question de pouvoir rémunérer quelqu'un. Ceci n'est pas dans l'esprit de nos statuts ni dans l'objet de l'association.

6 – Election des membres du bureau

Membres dont le mandat est à renouveler :

- Monsieur Jean-Baptiste BOURGES Trésorier-Adjoint
- Monsieur Christian RICHARD Secrétaire-Adjoint

Membres ne souhaitant pas se représenter :

- Madame Jacqueline MARTIN

Candidats ayant fait part de leur candidature auprès de Monsieur le Président :

- Monsieur Jean-Baptiste BOURGES
- Monsieur Christian RICHARD
- Monsieur Jean MARCHAND

Le Président demande si d'autres membres désirent se porter candidats pour faire partie du bureau. Aucun nouveau candidat ne se déclarant, l'assemblée est appelée à se prononcer globalement sur la nomination des membres candidats.

Nombre de votants : 25

Pour: 25 Contre: 0 Abstentions : 0

Les trois candidats sont élus à l'unanimité.

7 – Election d'un vérificateur aux comptes.

Le Président fait appel aux candidatures, parmi les membres ne faisant pas partie du bureau, pour assumer la tâche de vérificateur aux comptes pour le prochain exercice. Aucune candidature parmi les membres présents. Toutefois M. Gérard GAUCHER a déclaré accepter de poursuivre son mandat pour l'année 2015.

L'assemblée est donc appelée à se prononcer sur le renouvellement du mandat de M Gérard GAUCHER en qualité de vérificateur aux comptes.

Nombre de votants : 25

Pour: 25 Contre: 0 Abstentions : 0

M Gérard GAUCHER est élu à l'unanimité vérificateur aux comptes.

Avant de clore l'assemblée générale le Président remercie tous les membres présents et leur donne rendez-vous dans un an pour ce moment privilégié de rencontre et d'échange qu'est l'assemblée générale.